



## COMMISSION SPORTIVE REGIONALE

### Compte-rendu de la réunion du 22/01/21 – 19H00 – en visioconférence

Présents : Bernard CHAPALAIN (CSD 56), Éric DUCOS (responsable CFI), Patrick EVENO (responsable adjoint championnat), Michel KERISIT (responsable CSR et CSD 35), Joël LE DIOURON (trésorier), Rémy LE GUERNIC (CSD 29), Jean-Luc POTDEVIN (responsable CRA), Jacques SORIEUX (secrétaire général), Alain TRICOIRE (CSD 22).

Absent excusé : Michel LOMENECH (responsable Championnat), Renan THEPAUT (président)

Absent : Guinal BREST (responsable CRJ)

#### ORDRE DU JOUR :

- 1- *Nouvelles de la CSF*
- 2- *Adaptation du calendrier régional aux décisions gouvernementales et fédérales*
- 3- *Questions diverses*

#### Avant-propos :

Michel KERISIT souhaite la bienvenue à tous les membres de la CSR et les remercie de leur présence. Il excuse Renan THEPAUT qui assiste à la même heure à un conseil fédéral. Il excuse Michel LOMENECH, qui n'a pas pu se déplacer chez Patrick à cause du couvre-feu à 18H00.

#### 1- NOUVELLES DE LA CSF

Michel informe la CSR de la suite et la fin du « feuilleton tour de N2 jeunes ».

A la suite de la réunion de la CSR du 11 janvier dernier, il a, comme prévu, envoyé un mail à Fabrice KOSIAK le 12 janvier pour l'informer du souhait de la ligue de Bretagne de ne pas organiser le 2<sup>ème</sup> tour de critérium fédéral de N2 jeunes (zone 1 et 2) prévu les 30 et 31 janvier à THORIGNE-FOUILLARD et lui demander que la Fédé prenne la décision d'annuler cette épreuve.

N'ayant pas de réponse, il l'a relancé par mail le 14 janvier et en a profité pour lui demander ce qu'il en était de l'organisation d'un 4<sup>ème</sup> tour de critérium fédéral les 16, 17 et 18 avril, en lui expliquant que, le cas échéant, ces dates pourraient servir pour d'autres compétitions. Il lui a répondu que la Fédé avait laissé le choix aux zones d'organiser ce tour de N2 jeunes et que c'était de leur ressort de l'annuler. Quant à l'organisation d'un 4<sup>ème</sup> tour de critérium fédéral, il lui a répondu qu'il n'était pas nécessaire de se projeter pour le moment.

A la suite de cette réponse, Gérard Vincendon, responsable de la N2 jeunes pour les zones 1 et 2, a adressé un mail à Fabrice KOSIAK pour s'étonner qu'il ne prenne pas ses responsabilités et n'annule pas le tour de N2 jeunes pour toutes les zones. Il lui a demandé qui prenait la décision. Il lui a répondu qu'il avait la possibilité de la prendre et que la CSF ne prenait de décisions que sur les aspects réglementaires.

Renan THEPAUT en a remis une couche en disant à Fabrice, je cite : vous vous êtes battus pour être élu, ce dont je vous félicite, mais c'est aussi pour prendre des décisions et les assumer.

Du coup, Gérard s'est adressé, le même jour à Jacques BARRAUD et Michel KERISIT pour demander qui prenait la décision et avertissait les ligues de l'annulation. Michel lui a répondu qu'il le laissait voir avec Patrick ROYER, responsable du critérium fédéral au niveau national, qui prenait « officiellement » la décision et avertissait les ligues.

C'est finalement Jean CASTEX, le 1<sup>er</sup> ministre, qui a donné le « clap de fin » du feuilleton et pris la décision lors de ces annonces du 14 janvier au soir. Dès le lendemain, sur son site, la Fédé a confirmé une décision qu'elle n'avait pas voulu prendre, l'annulation du tour de N2 jeunes.

Michel donne lecture à la CSR d'un courrier adressé par Lénéaïck LOYANT, vice-président de la FFTT chargé de la branche sportive, aux présidents de ligues pour diffusion aux présidents de CSR et aux techniciens. Dans ce courrier figurant en annexe, il explique que la nouvelle équipe fédérale est ouverte à toutes les propositions et invite les ligues à réinventer les compétitions. Comprenne qui pourra.

## **2- ADAPTATION DU CALENDRIER REGIONAL AUX DECISIONS GOUVERNEMENTALES ET FEDERALES**

Michel interroge les 4 comités sur le nombre de joueuses et joueurs qui se sont inscrits pour une éventuelle participation au championnat de Bretagne vétérans afin de faire le point.

Pour le championnat, il y a 16 inscrits dans le 22, 51 dans le 29, 44 dans le 35 et 10 dans le 56.

Pour la coupe, il y a 11 équipes inscrites dans le 29, 10 dans le 35 et aucune dans les 2 autres comités.

Cela représente à peu près la moitié du nombre d'inscrits aux championnats départementaux la saison dernière.

Nicolas MOY, le président du club de PLOUHA, a adressé un mail à Alain TRICOIRE pour lui expliquer qu'il lui paraît très compliqué d'organiser le championnat de Bretagne vétérans les 20 et 21 février.

Compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire et des incertitudes sur la réouverture des salles et de restaurants, la CSR décide, à l'unanimité, d'annuler cette compétition pour cette saison.

Alain prévient Nicolas MOY qu'il voit demain et Michel lui enverra un mail lundi.

Dès qu'il aura reçu les listes d'engagés des 4 comités, Michel établira la liste des joueuses et joueurs qualifiés pour le championnat de France en tenant compte de la situation mensuelle du classement du mois de novembre. Cette liste sera jointe au communiqué qui sera envoyé aux clubs la semaine prochaine.

Pour la coupe nationale vétérans, il faudra attendre que la Fédé nous donne le nombre d'équipes qualifiées par tableau.

Concernant les finales départementales par classements qui ont été repoussées au 28 février, Michel interroge les 4 comités sur la disponibilité des salles à cette date. Il n'y a pas de problème pour 3 comités, mais un doute subsiste pour le 35.

Dans l'optique où les salles ne rouvriraient pas assez tôt, il serait possible de reculer l'échelon départemental au 4 avril à la date prévue pour l'échelon régional et de déplacer celui-ci au dimanche 16 mai.

Le championnat de Bretagne corpos a été repoussé au 6 mars lors de la précédente CSR. Compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire, il paraît compliqué de maintenir cette compétition à la date prévue. Par rapport à la date limite d'organisation fixée par la fédé, il n'est pas possible de reporter cette épreuve à une date ultérieure. La CSR décide donc d'annuler le championnat de Bretagne corpos pour cette saison.

Alain prévient Loïc RIO, le responsable des corpos briochins, qu'il voit demain et Michel lui enverra un mail lundi.

Afin de pouvoir donner les noms des joueuses et joueurs qualifiés pour le championnat de France à la Fédé, un courrier va être envoyé aux clubs corpos pour leur demander une liste de joueuses et de joueurs intéressés par une participation au championnat de France. Ceux-ci seront classés en fonction de leur classement individuel lors de la dernière situation mensuelle disponible.

Les interclubs départementaux, qui avaient été déplacés aux 27 et 28 mars lors de la réunion de la CSR du 14 novembre dernier, tombent sur une journée de championnat. La CSR juge donc préférable de les déplacer à nouveau. Le report aux 17 et 18 avril permettrait de maintenir les interclubs régionaux à la date prévue. Hélas, tant que la Fédé n'a pas pris de décision sur l'organisation d'un tour de critérium fédéral ce week-end-là, il n'est pas possible de prévoir une autre compétition à cette date.

Sous réserve de la disponibilité des salles, la CSR décide de reporter les interclubs départementaux aux 15 et 16 mai et les interclubs régionaux au 20 juin.

## **3- QUESTIONS DIVERSES**

Jean-Luc POTDEVIN informe la CSR que la formation JA3 s'est bien déroulée le week-end dernier à LORIENT avec 3 candidats.

La formation JA1 aura bien lieu demain. Une session est prévue à LORIENT et l'autre à THORIGNE-FOUILLARD chez Jacques LABRUE.

La commande des tenues d'arbitres avance bien, y compris dans le Finistère.

La prochaine réunion de la CSR sera programmée au dernier moment en fonction des annonces gouvernementales.

Fin de la réunion : 20h00.

Le Président de la CSR,  
Michel KERISIT.

Diffusion : Membres du Conseil de Ligue et de la CSR  
Comités et Présidents de Comités  
Secrétariat LBTT